

QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

M^{me} Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

N° 92/2022/GTH/CAB/ET/et
Taraho 'i, le 19 juillet 2022.

À

Monsieur Édouard FRITCH

Président de la Polynésie française en charge du tourisme et des relations internationales

Objet : Implantation d'une nouvelle chaîne de restauration rapide en Polynésie

Monsieur le Président, ia ora na,

À la faveur de sa séance du 16 février 2016, l'assemblée de la Polynésie adoptait la délibération 2016-12/APF portant approbation du schéma d'organisation sanitaire (SOS) 2016-2021 de notre Pays.

Le SOS reposait sur des constats particulièrement alarmants concernant l'état de santé délétère dans lequel se trouve une grande partie de notre population et de notre jeunesse. A cet égard, les chiffres sont édifiants :

1. 70 % des Polynésiens sont en surpoids dont 40 % sont obèses ;
2. 40 % des enfants Polynésiens âgés de 6 à 15 ans sont déjà en surpoids dont 16 % sont tout simplement obèses et le resteront probablement à l'âge adulte.

Cette situation sanitaire catastrophique s'explique par une surconsommation d'aliments nocifs riches en sucre (50 % des élèves consomment une boisson riche en sucre au moins une fois par jour), en graisses (consommation de hamburgers, fritures, viandes, pizzas, casse-croûtes) et en sel que l'on trouve à foison dans les plats servis dans les établissements de restauration rapide. Il suffira pour s'en convaincre, si toutefois cela était encore nécessaire, d'observer les longues files d'attente aux guichets des services au volant des 4 enseignes de la chaîne de restauration rapide implantée dans nos villes à proximité des établissements scolaires de Papeete, Arue et Taravao notamment.

Cette situation a des effets tout aussi nocifs sur l'état de santé de notre population et les dépenses inhérentes à la prise en charge des maladies liées au surpoids et à l'obésité. À titre de rappel, 1 Polynésien sur 6 est atteint d'une longue maladie, dont 10 000 sont pris en charge gratuitement pour cause de diabète sucré, et 12 000 pour cause d'hypertension artérielle qui peuvent être imputés directement au surpoids et à l'obésité dont souffrent nos concitoyens.

Fort de ces constats connus de tous, votre gouvernement s'est engagé à « faire de la lutte contre le surpoids une priorité **absolue** du Pays », allant jusqu'à faire de la lutte contre le surpoids (mesuré

par réduction d'IMC) une clause **obligatoire** de toute décision du Pays, et un axe majeur du comité de prévention mis en place dans le cadre de la réforme de la PSG comme l'indique l'axe 4 du schéma d'organisation sanitaire 2016-2021. Plus prosaïquement, votre gouvernement s'est engagé, du moins sur le papier, à inféoder toutes décisions publiques à l'aune de cette priorité absolue visant à fournir aux Polynésiens un environnement nutritionnel et alimentaire sain.

Mais qu'en est-il vraiment Monsieur le Président ? Quand comptez-vous mettre en application les recommandations émanant de vos propres services ?

Partant du constat qu'il n'y a pas d'encadrement sur la qualité et la quantité des plats servis dans les lieux publics, comme les roulottes ou les fast-foods par exemple ou encore la distribution de sodas et autres boissons sucrées pendant les repas, votre gouvernement s'est engagé dans le cadre du programme d'action sur l'alimentation équilibrée 2019-2023 à mettre en œuvre la réglementation relative à la commercialisation et la distribution des denrées alimentaires. Qu'en est-il vraiment à ce jour ?

Votre gouvernement s'est également engagé à élargir la taxation des produits alimentaires sucrés aux aliments riches en graisses, et en sel ? Quand aurez-vous le courage de taxer les produits alimentaires trop riches et nocifs pour la santé des Polynésiens ?

Enfin, Monsieur le Président, je m'interroge quant à votre silence assourdissant pour ne pas dire complice suite à l'annonce de l'ouverture imminente de trois « restaurants » de la chaîne de fast-food de l'enseigne Burger King qui viendront s'ajouter aux cinq « restaurants » McDonald's d'ores et déjà implantés dans notre pays. Ainsi, notre pays pourra enorgueillir d'un triste nouveau record, celui d'enregistrer l'une des plus fortes densités de fast-food par habitant dans le monde. Quelles mesures compte prendre votre gouvernement pour éviter ce triste record ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



M^{me} Éliane TEVAHITUA